

273192

Conférence internationale du travail. Vingt-quatrième session. Genève, 1938. Rapport du directeur. Annexe. Tableaux montrant la situation des états membres à l'égard des conventions et recommandations adoptées par la Conférence internationale du travail. (Article 19 de la Constitution) (15 Mars, 1938)

Genève, 1938. Bureau international du travail.

31.5 x 21.5, 64 p.

Bureau international du travail.